

Algues vertes : le fléau frappe encore la Bretagne

Depuis le début de l'été, certaines plages bretonnes sont à nouveau submergées par des marées vertes. La baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) est particulièrement touchée par le phénomène.

C'est la seule plage de Saint-Brieuc et elle fait figure cet été de symbole. Le symbole de la prolifération d'algues vertes, fléau dont la baie n'arrive pas à se défaire. Un fléau écologique et sanitaire, les émanations toxiques des ulves en putréfaction pouvant être dangereuses pour l'homme.

La plage du Valais est interdite d'accès depuis fin juin, barrée par un grillage. Et ce message, sous une tête de mort : « Danger gaz toxique. De l'hydrogène sulfuré peut être présent. » Selon les vents, une désagréable odeur d'œuf pourri incommoder les rares promeneurs. Le site, bordé par de typiques cabanons qu'occupent habituellement des vacanciers, est quasiment désert.

Il y a deux semaines, une propriétaire interpellait un élu : « Quand pourra-t-on avoir accès à notre cabanon pour sauver nos vacances ? » La réponse est symptomatique du malaise : « C'est dramatique, mais je suis incapable de vous répondre. »

Échouages précoces et massifs

Cette année, les échouages d'algues vertes ont été précoces et massifs. D'autres secteurs en Bretagne sont touchés, mais la baie de Saint-Brieuc concentre à elle seule 50 % du phénomène cette année.

Les marées vertes ont été si importantes que l'usine de traitement a dû fermer ses portes pendant deux semaines en juillet. Saturée par plus de 8 000 tonnes d'algues ramassées, alors que 6 000 tonnes avaient été traitées sur toute l'année 2018.

Les conditions météorologiques expliquent en partie ce « tsunami » : l'absence de fortes tempêtes cet hiver, qui dispersent le stock au large,

Principaux événements

Juillet 2009

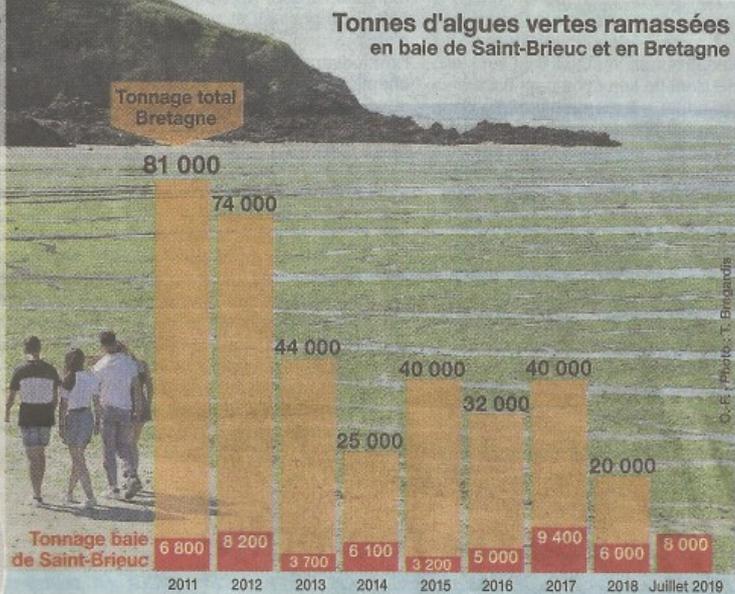
À Binic, décès de Thierry Morfoisse, chauffeur d'un camion transportant des algues vertes.

Juillet 2011

À Hillion, 36 sangliers sont retrouvés morts dans l'estuaire du Gouessant.

Septembre 2016

À Hillion, mort suspecte d'un joggeur dans l'estuaire du Gouessant.



une luminosité importante, qui accélère le développement des ulves, et des précipitations, au mois de juin, qui augmentent les débits des cours d'eau. Et charrient ainsi des nitrates dans la baie, issus des engrais et épandages de lisier, dont se nourrissent les algues vertes.

Onze camions en deux jours

Pour ce mois d'août, Thierry Burlot, vice-président du conseil régional et président de Kerval, qui gère l'usine de traitement, se veut rassurant : « Les débits sont moins importants, il y aura moins de nutriments. » Même si, la semaine dernière, ce sont encore onze camions,

avec 30 tonnes d'algues chacun, qui sont arrivés à l'usine en seulement deux jours.

« Je ne sous-estime pas la situation, elle est grave, poursuit Thierry Burlot. Mais il faut garder à l'esprit qu'il y a encore dix ou quinze ans, on a eu des années à près de 30 000 tonnes en baie de Saint-Brieuc. »

Les plans de lutte contre les algues vertes ont certes permis de réduire la concentration de nitrates dans les eaux des bassins-versants de Bretagne. Mais on est encore loin des 10 mg/l préconisés par les scientifiques pour éradiquer le phénomène des marées vertes. « Les derniers

milligrammes seront les plus durs à aller chercher », concèdent les élus de tous bords.

Les associations environnementales ne veulent plus attendre, et demandent des mesures réglementaires aux agriculteurs qui ne joueraient pas le jeu. Voire de changer radicalement le modèle agricole breton (1). Des exigences inacceptables aux yeux de la Chambre d'agriculture, pour qui des efforts considérables ont déjà été menés.

B. D.

(1) Une pétition a été lancée par André Pochon, militant écologiste, demandant l'abandon du modèle agricole en vigueur.

Le maire d'Hillion : « On ne peut pas dire que rien n'a été fait »

Entretien

Mickaël Cosson est le maire d'Hillion (Côtes-d'Armor), commune qui a dû interdire l'accès à plusieurs de ses plages cet été en raison de la présence d'algues vertes. Il est aussi vice-président de l'agglomération de Saint-Brieuc en charge du tourisme.

Quel est votre sentiment face aux proliférations d'algues vertes ?

C'est toujours frustrant de devoir fermer des sites, mais il faut prendre ses responsabilités. Face à des proliférations comme celles de cette année, le seul outil dont on dispose c'est l'arrêté municipal pour interdire une plage. Il y a du travail à faire en amont, pour réduire la prolifération, et en aval, sur le ramassage.



Mickaël Cosson, maire d'Hillion.

Que préconisez-vous ?

On voit bien que le ramassage n'est pas assez efficace. Dès qu'on rentre dans des milieux compliqués, vaseux ou rocheux, on n'y arrive plus.

On utilise encore les moyens de nos grands-parents, le tracteur et la remorque. Quand on se rend compte qu'il y a un stock d'algues important, il faudrait avoir une action pour le diminuer. Pourquoi pas un ramassage préventif en mer, avant qu'elles ne s'échouent sur nos plages. Cela fait des années qu'on y réfléchit, il faut passer à l'action.

Les plans de lutte se succèdent, mais les marées vertes continuent...

On ne peut pas dire que rien n'a été fait. Si les taux de nitrate ont diminué, ce n'est pas tombé du Saint-Esprit, c'est bien qu'il y a eu une action forte. Il faut redoubler d'effort, et c'est le problème de tout le monde. C'est à chacun de revoir son mode de consommation.

Et changer de modèle agricole ?

Il y a des agriculteurs qui jouent le jeu, d'autres peut-être moins. Mais ce n'est pas en sanctionnant fortement qu'on trouvera les solutions. Privilégions un accompagnement plus conséquent, de la part de l'État, de l'Europe.

Les algues vertes portent-elles préjudice au tourisme ?

C'est une image qui colle à la baie de Saint-Brieuc, alors que les marées vertes ne touchent finalement que 2 à 3 % de nos plages, sur trois mois de l'année. À nous de travailler pour montrer les atouts de notre baie.

Recueilli par
Brice DUPONT